

## ECOLE / RPI

NOM	RPI Beuxes, Messemé, Sammarçolles	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Beuxes, Messemé, Sammarçolles	05 /11 / 2019

## Participants

: présent.e,  : excusé.e

Représentantes des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Dessaint <input checked="" type="checkbox"/> Mme Bontemps <input checked="" type="checkbox"/> Mr Reignier <input checked="" type="checkbox"/> Mme Capelle <input checked="" type="checkbox"/> Mme Kesteman <input checked="" type="checkbox"/>	- <b>Présidente</b> Stéphanie Masson <input checked="" type="checkbox"/>  - <b>Enseignantes</b> Juliette Suire <input checked="" type="checkbox"/> Noéline Bonnet <input checked="" type="checkbox"/> Marion Croisé <input checked="" type="checkbox"/>  - <b>IEN</b> Annie Jussaume <input type="checkbox"/>	M. Monerris, adjoint Beuxes <input checked="" type="checkbox"/>  Mme Berton, adjointe Sammarçolles <input checked="" type="checkbox"/>  M Pasquier CCPL <input type="checkbox"/>	<b>Invité.s</b> Mme François, maire de Messemé <input checked="" type="checkbox"/>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Marion Croisé

## Ordre du jour

- 1) Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
  - 2) Le vote pour réunir les trois conseils d'école du RPI en un seul conseil.
- En cas de vote favorable à la réunion des trois conseils d'école, l'ordre du jour du conseil d'école du RPI sera :
- 1) Rappel des missions du conseil d'école
  - 2) Règlement intérieur
  - 3) Les effectifs du RPI pour l'année scolaire 2019-2020 et prévisions pour l'année 2020-2021
  - 4) Le fonctionnement des écoles
  - 5) Organisation du temps scolaire
  - 6) Hygiène et sécurité
  - 7) Les travaux dans les écoles
  - 8) Les projets des différentes écoles

### 1. Fonctionnement du conseil d'école

Elections des représentants des parents d'élèves

Chaque école a organisé ses propres élections le vendredi 11 octobre.

Voici le compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves de chaque école :

École	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls	Nb de sièges	Titulaires élus	Suppléants élus
Beuxes	68	47	41	6	2	Mmes Capelle et Dessaint	Mme Ledoux et Mr Reignier
Sammarçolles	70	42	40	2	2	Mmes Kesteman et Bontemps	

Les parents élus le sont jusqu'à la prochaine élection en 2020 et organiseront donc les élections de l'année prochaine.

Mme Masson remercie les parents élus de l'année dernière pour la préparation des enveloppes.

Vote pour siéger en un seul conseil d'école pour l'année 2019-2020.

A l'unanimité, il a été voté que les conseils des deux écoles se feront en commun pour le reste de l'année.

Validation du compte rendu précédent.

Les personnes présentes lors du dernier conseil d'école ont validé ce compte rendu.

Lecture des missions du Conseil d'Ecole.

Le conseil d'école est constitué pour un an. Il est composé des enseignants, des maires des communes, du délégué départemental de l'éducation nationale, de l'inspecteur de l'éducation nationale, des représentants élus des parents d'élèves (un titulaire et un suppléant ; seuls les titulaires ont le droit de vote).

Le conseil d'école établit le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis sur toute question touchant au fonctionnement de l'école et à la vie de l'école (cantine, hygiène et sécurité, activités périscolaires, travaux, ...).

## **2. Règlement intérieur et charte de la laïcité**

Le règlement intérieur a été mis à jour. Il est commenté

La phrase : « Le conseil d'école n'aborde aucune situation particulière d'élève. » est ajoutée en dernière page dans le paragraphe « conseil d'école ».

Il est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a été annexée au règlement intérieur.

Vote également pour la charte internet qui est adoptée à l'unanimité.

## **3. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école**

### **\* Projets des écoles :**

*Communs tous les ans* : - école et cinéma  
- voyage de fin d'année

#### **Ecole et cinéma**

**Beuxes** : 1<sup>ère</sup> séance de cinéma le jeudi 8 novembre : « Azur et Asmar »

2<sup>ème</sup> séance : « Chantons sous la pluie » le 10 janvier

3<sup>ème</sup> séance : « Même pas peur » le 2 avril

**Crué** : 1<sup>ère</sup> séance le 6 février : « Les contes de la mère poule »

2<sup>ème</sup> séance le 29 mai : « Le grand dehors »

**Piscine du** 10 / 12 / 2019 au 24 / 01 / 2020 le mardi matin et vendredi après midi pour Beuxes.

23 / 03 / 2019 au 08 / 05 / 2019 le mardi et vendredi après midi pour Crué

#### **Spectacle culture en herbe :**

Beuxes : Peroteau « c'est quoi après ? » le 26/09/2019

#### **Journée RPI** le 25 juin à Beuxes

Répétition du spectacle de la fête d'école et fabrication des programmes le matin

Spectacle offert à tous les enfants l'après midi

#### **Fête de l'école** le vendredi 26 juin 2020 en soirée à Beuxes

Ces projets ne sont réalisables que par les actions menées par **l'ADASC** ( association d'enseignants et de parents ).

#### 4. Ressources humaines de l'école

##### Effectifs actuels :

2 TPS  
13 PS  
11 MS  
5 GS

} 31 élèves (29 pris en compte)

11 CP  
12 CE1  
9 CE2  
7 CM1  
11 CM2

} 50 élèves

Soit 81 élèves répartis en 4 classes :

- 2 à l'école de Crué : TPS-PS-MS : 26;  
GS- CP : 16 soit 42 élèves à Crué

- 2 à l'école de Beuxes : CE1- CE2 : 21 ;  
CM1-CM2 : 18 soit 39 élèves à Beuxes

Mi-Novembre, il y aura une inscription en PS, une en CP et une autre en CM2.

En Janvier, il y aura un deuxième essai de scolarisation pour une élève en TPS.

L'effectif total en Janvier 2020 sera de 85 élèves dans le RPI.( 82 pris en compte car les TPS ne comptent pas dans les effectifs)

##### \* Effectifs pour 2020

2 TPS  
7 PS sûrs et 5 incertains = 12  
14 MS  
11 GS

5 CP  
11 CE1  
12 CE2  
9 CM1  
7 CM2

} 44 élèves

} 37 élèves

} Soit 81 élèves ( 20,25 de moyenne par classe )

Concernant les petits sections, les enfants dont les aînés ne sont pas dans le RPI ont été enlevés.

Les maires vont se renseigner auprès des nouvelles familles pour savoir s'ils mettront leur premier enfant dans le RPI.

TPS : il y en aurait 7 ( 3 de Sammarçolles, 4 de Beuxes ).

2 seulement pourraient être scolarisées car nées en début d'année ( janvier/ février).

Nous les accueillerons dans la limite des places disponibles.

A partir d'un effectif de 25 élèves dans la classe de PS-MS, la question sera posée. Le conseil des maîtres prendra la décision car ne nous ne sommes pas à l'abri des inscription en cours d'année.

Cette année, nous avons eu des soucis pour des inscriptions en maternelle début septembre car la mairie était fermée.

Il serait judicieux que les mairies soient ouvertes fin août et début septembre pour préparer au mieux la rentrée : inscription , problème dans les locaux ...

### **\* Avenir du RPI**

Qu'en est-il de l'idée de rassembler les 4 classes en un seul site notamment sur Sammarçolles ?  
Le dossier n'est pas fermé, il y a une discussion en cours mais il ne pourra y avoir de réponse avant les élections municipales.

### **\* Horaires des écoles**

Crué : 8 h 45 - 11 h 45 puis 13 h 15 - 16 h 15

Beuxes : 9 h 00 - 12 h 00 puis 13 h 30 - 16 h 30  
accueil 10 minutes avant

APC : Pour Crué le mardi et le jeudi de 12h35 à 13h05.

Le mardi pour Beuxes de 16 h 30 à 17 h 30

## **5. Moyens matériels et financiers**

### Budget alloué par les mairies ou la CCPL :

Crué : pour l'année dernière il y avait un budget de 2030 en maternelle .  
Pour cette année scolaire, le budget est voté en mars /avril de l'année prochaine.  
Pour les CP, il y a un budget de 40 euros par enfant.

Beuxes : 1850 € par année civile

Cantine à Crué : question concernant les repas bio / végétarien/ locaux

En circuit court, il y a de la viande fraîche du boucher à Bournand. Le potage et les légumes sont frais. Des logos pour le « fait maison » et le « bio » seront ajoutés au menu. Un menu végétarien par semaine est proposé au enfant.

L'invitation avec la maman d'élève qui s'interroge sur ce thème, proposée l'année dernière, est renouvelée par la mairie de Sammarçolles pour approfondir le débat.

## **6. Place des parents à l'école**

*ADASC (association de parents et d'enseignants)*

*Ses ressources* : Cotisation demandée aux parents : 15 € par enfant  
Mairie : 200 € par classe

Les différentes manifestations organisées :

- Les photos de classe ont eu lieu le 3 octobre
- La vente de jus de pomme en novembre
- Vente de sapin de Noël en partenariat avec GammVert
- Tombola chocolat à Pâques.
- Randonnée prévue le 22 mars à Beuxes mais la date risque d'être modifiée car cela tombe en même temps que les élections municipales. → date à confirmer
- Vente de charcuterie au mois de mai
- Vide grenier le 17 mai 2019 à Sammarçolles → date à confirmer car il y a une manifestation importante à Loudun ce même jour.
- Fête d'école le vendredi 26 juin à Beuxes en soirée

La présidente est Mme Reignier.

## 7. Hygiène et Sécurité

- Les exercices incendie ont été réalisés comme suit :

- **à Beuxes** : le 1 octobre 2019 à 12 h 00

Avec le remplaçant pour la classe de CM1-CM2, les élèves se sont bien dirigés au point de rassemblement, même les nouveaux CE1.

Rassemblement pour une sortie vers le portail.

- **à Crué** : le 30 septembre à 10h05. Tout s'est bien passé.

- PPMS Attentat / intrusion

- **à Beuxes** le 17/10/19 : tout s'est bien passé.

- **à Crué** le jeudi 17 octobre, nous sommes restés dans le silence absolu pendant 5 min (→ attentat intrusion en confinement).

La mise à jour des PPMS a été rédigée dans les deux écoles et a été envoyée à la conseillère pédagogique.

Une information sera comme chaque année, transmise aux familles pour leur expliquer les consignes à respecter, notamment en cas de confinement.

Chaque école a reçu un bon de retrait de pastilles d'iode.

### \* Travaux dans les écoles

**Crué** : Travaux effectués :

- lavabo bouché dans la classe des PS-MS

Travaux demandés :

- laver les rideaux des deux classes
- problème d'odeur dans la classe → il y a des remontées d'égout
- Grille d'évacuation dans la cour à fixer
- achat d'une machine à laver → la demande est acceptée
- problème de souris dans l'école

## 8. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)

## 9. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par les collectivités et mises en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

Fait à Beuxes

Le 18 novembre 2019

La présidente du Conseil d'Ecole : Mme Masson

La secrétaire de séance : Mme Croisé